



OFFRE UNITE DE CHIMIE-BROMATOMOGIE

Unité : CHIMIE-BROMATOLOGIE Date : 30/04/2025

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délai de mise à disposition du rapport d'essais (jours) □		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai maximum	
Alimentation animale						
Humidité g/100g	NM 08.6.619 V 2008	Aliments pour animaux et farine de poisson	1KG	2j	7j*	70
Matières minérales g/100g	NM 08.1.619 V 2015			3j	7j*	40
Insoluble chlorhydrique g/100g	NM 08.1.626 V 2018			4j	7j*	100
Protéines g/100g	NM 08.1.640 V 2011			4j	7j*	250
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			1j	2j*	60/test
Matière grasse g/100g	CE 152/2009			3j	7j*	200
Calcium mg/Kg	NM 08.1.605 V 2015			3j	7j*	300
Phosphore mg/Kg				3j	7j*	300

P1/8



Cellulose brute g/100g	AOAC Official Method 962.09			3j	7j*	150
------------------------	-----------------------------	--	--	----	-----	-----

LAIT ET DIVERS						
Humidité g/100g	NFV 04-348 Oct 1978	Lait pour bébé	1 UNITE D'EMBALAGE	2j	7j*	70
Matières minérales g/100g	NFV 04-208 SEP 1969			3j	7j*	40
Protéines g/100g (N.6, 25)	NFV 04-211 Déc 1971			4j	7j*	250
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			1j	2j*	60/test
Recherche d'amidon	AOAC 920.40 et Chimie III-20-1986			1j	2j*	70
Recherche d'amidon	AOAC 920.40 et Chimie III-20-1986	Lait pour veaux	1KG	1j	2j*	70
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			1j	2j*	60/test
Matières minérales g/100g	NFV 18-101 Oct 1977			3j	7j*	40
Insoluble chlorhydrique g/100g	NFV 18-102 Juin 1977			4j	7j*	100

Matière sèche g/100g	NM 08.4.027 V 2012 (Non sucré)	Lait concentré	1 UNITE D'EMBALAGE	2j	7j*	70
Matières grasses g/100g	NFV 04-345 Déc 1985			3j	7j*	100
Protéines (6, 35,N) g/100g	NFV 04-211 Déc 1971			4j	7j*	250
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			1j	2j*	60/test
Humidité g/100g	CHIMIE VI-2 AFNOR 1986	Beurre	250g	2j	5j*	70
Matières grasses g/100g	CHIMIE VI-3 AFNOR 1986			3j	5j*	200
Acidité g d'acide lactique/100g non gras	CHIMIE V-3 AFNOR 1986			2j	5j*	100
Acidité (KOH 1N/Kg produit)	CHIMIE VI-9 AFNOR 1986			2j	5j*	100
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			2j	5j*	60/test
Teneur en eau g/100g	CHIMIE V-1 AFNOR 1986			2j	5j*	70
Matières grasses g/100g	NM 08.4.080 V 2009	Crèmes	250g	2j	5j*	100
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			2j	5j*	60/test
Matière sèche g/100g	NM 08.4.027 V 2012			2j	7j*	70
Matière sèche g/100g	NM 08.4.034 V 2015			2j	7j*	70
Matières grasses g/100g	NFV 04-286 Déc 1985	Fromage	250g	3j	7j*	100
Protéines (6, 39,N) g/100g	NFV 04-211 Déc 1971			4j	7j*	250
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			1j	2j*	60/test
Matière sèche g/100g	NM 08.4.228 V 2008			2j	5j*	70
Matière grasse g/100g/ mat.sèche	AFNOR 1986	Laits fermentés	2 UNITE D'EMBALAGE	2j	5j*	100
Acidité ml KOH 1N/100g/ mat. Sèche	AFNOR 1986			2j	5j*	100
Matière sèche g/100g	NM 08.4.027 V 2012			2j	7j*	70
Protéines g/l	NFV 04-211 Déc 1971	Lait cru pasteuriser	1 litre	4j	7j*	250
Matières grasses g/l	NM 08.4.018 V 2011			3j	7j*	100
Matières minérales g/l	NFV 04-208 SEP 1969			3j	7j*	40
Acidité g acide lactique/l	NFV 04-206 Janv 1969			2j	7j*	100
Recherche d'amidon	Chimie III-20-1986			2j	7j*	70

Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma	Lait en poudre	500 g	2j	1j*	60/test
Humidité g/100g	NM 08.4.027 V 2012			2j	5j*	70
Matières grasses g/100g	NFV 04-210 Déc 1971			2j	5j*	100
Recherche d'amidon	Chimie III-20-1986			2j	5j*	70
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			2j	5j*	60/test

Autres produits						
pH	PH-métrie	Eaux	1 litre	2j	5j*	50
Conductivité mS	conductimètre			2j	5j*	50
Chlorures g/l	Méthode Charpentier Vaulhart J.RODIER page : 258-259			2j	5j*	100
Radioactivité Gamma 137Cs	Spectromètre gamma			2j	1j*	60/test
Indice d'acidité	ISO 660 JUIN 2009	Huiles alimentaire	500 ml	2j	7j*	100
Indice de peroxyde	NF EN ISO 3960/2017			2j	7j*	110
Recherche des insectes	Arrêté n°2399-18 du 12 kaada 1439 (26 juillet 2018)	Dattes	5 Kg	2j	7j*	-
Humidité	AOAC Official method	Miel	250 g	2j	7j*	80
Bisulfite mgSO2/Kg	NM 08 0 057 V 2008	Produits alimentaires (Sauf moutarde et	500g	2j	7j*	200
Plomb mg/Kg	AOAC 999.10	Produits alimentaire	- Congelés : Température inférieure à - 4°C) -Emballage non métallique (sauf conserves) - 100g ou 2 consignes	5j*	15j*	250
Cadmium mg/Kg	AOAC 999.10					250
mercure mg/Kg	AOAC 971.21 et AOAC 974.14					250

PRODUITS DE LA PECHE

Histamine mg/Kg 	Méthode interne MO/CH/45 Version 11 du 08/12/2021 selon Lerk et Bell (1976), J.Food Sc.41.P:1282-1284	Produits frais Produits congelés Poisson, crustacés, Céphalopodes, bivalves	-OE frais: Température : +4 (±2) -OE congelé : Température : - 18 °C(±2) -9 prélèvements par échantillon	3j	7j*	70
--	--	--	--	----	-----	----

Histamine mg/Kg 	NM ISO 19343-2018 V 2018 par HPLC	Produits de la pêche	-OE frais: Température : +4 (±2) -OE congelé : Température : - 18 °C(±2) -9 prélèvements par échantillon	3j	7j*	300
Bisulfite mgSO ₂ /Kg 	NM08 0 0 57 (2008)	Produits de la pêche	-Congelés : Température inférieure à - 4°C -Quantité 1Kg	3j	7j*	200
ABVT mg N/100g	Règlement (CE) : 2074/2005	Conserves de poisson	Minimum 150g	3j	7j*	150
		Poisson, crustacés, Céphalopodes, bivalves	Minimum 1Kg	3j	7j*	150
Plomb mg/Kg 	Méthode officielle AOAC 999.10	-Conserves de produits de la pêche. -Produits frais. -Produits congelés.	- Congelés : Température inférieure à - 4°C) -Emballage non métallique. -minimum de chaire 1Kg	5j*	15j*	250
Cadmium mg/Kg						250
mercure mg/Kg	AOAC 971.21 et AOAC 974.14					250

* Les délais maximums fixés peuvent être non respectés en cas de : Surcharge de travail, Sous-effectif de personnel, Jours fériés.

**Trimestre 1 : Janvier, Février, Mars - Trimestre 2: Avril, Mai, Juin - Trimestre 3 : Juillet, Aout, Septembre - Trimestre 4 : Octobre, Novembre, Décembre
NB :

-Les plans de contrôles et de surveillance sont réalisés à titre gratuit pour les services de l'ONSSA.

- Si le client demande une déclaration de conformité, les règles de décisions lui seront communiquées.

-Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

OFFRE UNITE VIROLOGIE

Unité : Virologie

Date : 12/05/ 2025

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délai de mise à disposition du rapport d'essais (jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai maximum	
Recherche d'anticorps anti-virus de l'artérite virale équine (AVE)*.	Séroneutralisation virale réalisée sur cultures cellulaires. Manuel terrestre de l'OIE, chapitre de l'AVE. 	sérum	- Prélevé sur tube sec stérile sans anticoagulant (sous vide), ou à séparation de phase. - Sérum en bon état (aspect clair, limpide), non hémolysé, non contaminé (aspect non trouble) et en quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 1ml de sang. - Prélèvement bien identifié (Date de prélèvement, tube numéroté, etc.)	4 à 8j	7 à 10j	350

	ELISA indirect NM 08.0.519 et selon protocole du fabricant du Kit ELISA	sérum	- Les sérums ne sont acceptés que quand ils proviennent des laboratoires qui relèvent de l'ONSSA et les laboratoires à l'étranger. - Les critères d'acceptabilités ne sont vérifiés qu'au niveau de l'Unité de Virologie au cours de l'analyse. - Recommandation : Les sérums doivent être prélevés aseptiquement dans des tubes stériles.	1 à 3j	2 à 5j	80
--	---	--------------	--	--------	--------	----

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délai de mise à disposition du rapport d'essais (jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai maximum	
-Isolement et Identification des virus sur culture cellulaires.	Selon la méthode en vigueur pour le virus à isoler et / ou à identifier :	- Semence - Tissus (Organes d'animaux)	- Les objets d'essais, destinés pour isolement viral doivent être expédiés au laboratoire sous régime de froid, dans un double emballage soit :	15 à 30j		600

- Isolement et Identification des virus sur œufs embryonnés exempts d'Organisme Pathogènes Spécifiques (EOPS)	- Manuel terrestre de l'OIE - Norme - Manuel de techniques virologiques	- Ecouvillons -Sang total (Tube avec anticoagulant autre que l'héparine)	Frais envoyés réfrigérés, le même jour de leur prélèvement. - Congelés à une Température $\leq -20^{\circ}\text{C}$, pour une courte durée avant envoi. - La semence ne doit pas contenir de grosses particules de contamination, ni de traces de sang. - Les écouvillons utilisés pour prélèvements destinés pour isolement viral doivent être : -Transportés sous régime de froid positif immergés dans un milieu de transport approprié pour les virus (MEM, M199,...) ou dans un tampon phosphate (PBS avec 2 à 5% antibiotiques), en cas de non disponibilité de ces derniers, les écouvillons doivent être transportés réfrigérés dans un délai de 24h maximum ou congelés. - Les écouvillons utilisés pour prélèvements destinés pour isolement viral doivent être stériles.	15 à 30j	40j	1200
Titrage de virus sur cultures cellulaires	Méthode de Karber Manuel de techniques virologiques			6 à 8j	10j	400
Diagnostic Rage	Immunofluorescence directe (IF) sur calque de tissus cérébraux. Manuel terrestre de l'OIE, chapitre de la rage	Tête, cerveau, ou cadavre.	▪ Objets d'essais [selon l'arrêté du ministère de l'agriculture, et de la pêche maritime n° 2271-13 du 17 Moharrem 1435 (21 Novembre 2013) relatif aux mesures complémentaires et spéciales pour lutter contre la rage animale, publié au Bulletin Officiel N° 6218-29 Safar 1435 (2-1-2014): -Les prélèvements reçus par le laboratoire en vue du diagnostic de la rage sont constitués : -Du cadavre entier pour les petits animaux dont le poids est inférieur à 5 Kg. -De la tête entière coupée au niveau des vertèbres cervicales pour les carnivores domestiques dont le poids est inférieur à 40. -Du cerveau entier pour les ruminants (ovin, Bovin, etc.), les équidés, les camélidés, et autres grands animaux	1j (Si objet d'essai frais, déposé avant 12h)	2j	Essai Gratuit

			▪ Acheminement des prélèvements au laboratoire : Doit être réalisé dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions de conservation et de sécurité: - Tête enveloppée dans un papier absorbant (papier absorbant, papier journal, etc.) de manière à ce que les liquides en excès soient entièrement absorbés. ensuite emballé la tête dans un double sac en plastique étanche et solide et obturé de façon hermétique. - Cerveau : après décérébration le cerveau est placé soigneusement dans un emballage hermétique et rigide (exemple : récipient à couvercle et sac plastique).			
--	--	--	---	--	--	--

NB :

- Le résultat fourni dans le rapport d'essai n'inclut pas le titre trouvé. Le titrage des sérums en anticorps anti-virus (anti-AVE) par le test de Séroneutralisation Virale, est réalisé suite à la demande du client ;
- Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable ;
- Les délais maximums fixés peuvent être dépassés en cas de :
 - 1- surcharge de travail (enquête, arrivage important d'objets d'essais, etc.) ;
 - 2- Sous-effectif (départ en congé, formation, etc.) ;
 - 3- Jours fériés ;
- Les objets d'essais autres que ceux destinés pour le diagnostic rage doivent être déposés du lundi au jeudi avant midi ;
- Les objets d'essais reçus après 12h, au niveau de l'unité Virologie ne seront pas traités le jour même ;
- Pour les tarifs veuillez consulter la liste des services et prestations rendus par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires et leurs tarifs :
« Liste des prestations payantes rendues par l'ONSSA ».

Recommandations :

Les objets d'essai destinés pour le diagnostic rage, doivent être expédiés le plus tôt possible au laboratoire, en double emballage étanche, sous régime de froid positif dans une glacière ou boîte isotherme scellée avec réfrigérants ou congelés. Afin d'éviter les risques de putréfaction. Il est recommandé de ne pas dépasser les 24h qui suivent la mort de l'animal.

FG1/PMQ11

P9/4

OFFRE TOXICOLOGIE

Unité : Toxicologie

Date : 30/05/2024

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (Jours)		Tarifs (Dhs)	
				Délai minimum	Délai maximum		
Recherche d'Aflatoxines B1, B2, G1, G2	Méthode interne MO/T/1	Céréales 	Quantité minimale = 1 Kg	2	4	700	
		Fruits à coques					
Recherche de Pesticides : Organochlorés	Méthode interne MO/T/3	Aliment de bétail (Céréales)	Quantité minimale = 1 Kg	1	2	400	
		Contenu digestif	250 g avec réserve au froid			400	
Aliment de bétail (Céréales)		Quantité minimale = 1 Kg	1	2	400		
Contenu digestif		250 g avec réserve au froid			400		
Recherche de Pesticides : Organophosphorés		Aliment de bétail (Céréales)	Quantité minimale = 1 Kg	1	2	700	
		Contenu digestif	250 g avec réserve au froid				700
Anticoagulants		Méthode interne MO/T/4	Contenu digestif	250 g avec réserve au froid	2	4	150
			Aliment de bétail (Céréales)				
Recherche des Farines animales	Directive 2003/126/CE	Aliment de Bétail	Quantité minimale = 1Kg	1	2	150	
		Farine de poisson		1	2	150	
Recherche de fragments d'insecte	Directive 2003/126/CE	Aliment de Bétail	Quantité minimale = 1Kg	1	2	150	
		Farine de poisson				150	
Recherche d'Aflatoxines M1	NM ISO 14501 / 2008	Lait	Quantité minimale 500 ml	3	5	700	
		Lait en poudre	1 boîte			700	

FG1/PMQ11

P10/4

Toxine Botulique	AOAC 977.26-1979	Produits carnés	1 Kg (avec réserve du froid)	2	4	400
		Aliments de bétail	1 Kg			400
Urée	NM ISO 6654 / 2008	Aliments de bétail	1 Kg	2	4	130
Test biologique	Test sur Souris	Contenu digestif	250 g (Réservé au froid 4°C)	2	4	200
Résidus de Pesticides	NM EN 15662 / 2019 Indice de classement : NM 08.0.186	Aliment d'origine végétale	Quantité minimale = 1Kg	2	5	-
Zéaralénone	NM ISO 17372 / 2015	Orge, maïs, avoine, seigle, blé, farine de soja, colza, gluten de maïs, les lentilles et la pulpe de betterave à sucre	1 Kg	2	4	700

*Délais maximums fixés peuvent être dépassés en cas de : -Surcharge de travail (Plan de contrôle, enquêtes de sécurité ...) -Sous-effectif (manque de personnel) Jours fériés

**L'annexe du Rapport d'essai des résidus de pesticides est communiquée à la demande du client.

NB : L'incertitude de mesure est mentionnée dans le rapport d'essai si elle est demandée par le client.

Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

Recommandations :

Annexe1 : (FG1/PMQ11) / U.MA

➤ Mollusques Bivalves vivants

- Les échantillons de mollusques Bivalves vivants sont réceptionnés au laboratoire **du lundi au Vendredi avant 13h**, (à condition que le jour suivant leur réception soit un jour non férié) car ils doivent être analysés dans les 24h suivant leur prélèvement (norme ISO 6887-3).
- Le Laboratoire peut accepter jusqu'à 4 échantillons par jour de travail (avec 5 prélèvements par échantillon), par conséquent le client doit aviser le laboratoire, au moins 24 heures avant l'envoi des objets d'essai. Pour la Qualité et la quantité de L'échantillon voir Annexes 2 et 3 FG1/PMQ11 / U.M
- A l'arrivée au laboratoire la température doit être enregistrée.
- Si le temps écoulé entre le prélèvement des échantillons et leur réception au laboratoire est inférieur à 4h, la température des échantillons (OE) prise à la réception doit être inférieure à la température enregistrée lors du prélèvement.
- Si le temps écoulé entre le prélèvement des échantillons et leur réception au laboratoire est supérieur à 4h, La température du conteneur (glacière, boîte ou sac isotherme, etc.) prise à la réception doit être entre 0 et 10°C.
- Si la température du conteneur est >10°C, la température de l'échantillon ne doit pas dépasser 10°C.
- Si des blocs réfrigérants sont utilisés ces derniers ne doivent pas être en contact direct avec l'échantillon, (Les mollusques Bivalves vivants ne devraient pas être congelés.).
- A la réception au laboratoire, les conteneurs des mollusques bivalves ne doivent pas présenter de fuite, les échantillons ne doivent pas être couverts de vase ou être immergés dans de l'eau ou dans un mélange sable/vase.
- Les différents prélèvements ou unités (n=5) d'un échantillon de mollusques bivalves doivent être reçus dans des sacs en plastique maintenus entrouverts pour permettre aux individus de respirer.
- Les échantillons **mollusques Bivalves vivants** sont mis correctement dans une glacière avec des sachets ou blocs réfrigérants, afin que la température ne dépasse pas 10°C en 4 heures. Ils ne devraient pas être reçus congelés et ceux provenant de zones conchyliques devraient avoir été rincés, (sans avoir été immergés, et avoir dégorgé au moment de l'échantillonnage).
- Les échantillons de **mollusques Bivalves vivants**, devraient être examinés immédiatement. S'il est nécessaire de les entreposer en attente de leur analyse, ils devraient l'être à 3 °C +/- 2 °C.

➤ Objets d'essai autres que les Mollusques Bivalves vivants

- 1- Pour Les OE rapidement périssables, qui ne peuvent être analysés dans les 24 à 36 heures après leur réception, et qui sont congelés avant analyse, pour une force majeure. Cette opération de mise en congélation est rapportée sur le rapport d'essai correspondant.
- 2- Pour les produits figurant, sur l'arrêté marocain N° 293.19 du 15/02/2019, il est obligatoire de préciser dans les demandes d'analyses le cadre de la demande d'analyses : sécurité Alimentaire (SA) et / ou hygiène des procédés (HP).
- 3- Pour les produits qui ne figurent pas sur l'arrêté marocain N° 293.19 du 15/02/2019, les essais souhaités par le client doivent être précisés sur la demande d'analyse, en tenant compte des essais de la fiche offre UMA /LRARC.
- 4- Intoxication : les germes suivants sont réalisés systématiquement si aucune demande n'est précisée à savoir : Entérobactéries, Coliformes à 30°, E. coli, anaérobies sulfite-réducteurs, Clostridium perfringens, staphylocoques à coagulase positive, Bacillus cereus, Levures et moisissures, Salmonella spp, Listeria monocytogenes et Campylobacter spp (Les objets d'essai sujet d'une intoxication sont analysés d'urgence).
- 5- Pour les analyses microbiologiques réalisées dans le cadre de contrôle officiel, de plan de contrôle et de surveillance des produits animaux et d'origine animale et des aliments pour animaux et des produits végétaux ou d'origine végétale, il est obligatoire d'envoyer le nombre de prélèvements exigé par les textes réglementaires (Arrêté, circulaire, décision de notre organisme de tutelle, etc.).

➤ Pour les analyses d'eau :

- Les échantillons d'eau doivent parvenir au laboratoire du lundi au Vendredi avant 13h, (à condition que le jour suivant leur réception soit un jour non férié) car ils doivent être analysés dans les 24h suivant leur prélèvement
- Si aucune demande de germes n'est précisée par le client, les essais à effectuer sont ceux spécifiés par la norme marocaine NM 03.7.001 en vigueur.

- **Pour les tarifs et les tarifs des forfaits** : consulter « la liste des services et prestations rendus par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et leurs tarifs » en ligne sur site ONSSA.

Annexe 2 (FG1/PMQ11) / U.MA

Mollusques bivalves :

Le prélèvement doit être composé d'un nombre d'individus entiers, vivants, permettant d'extraire un poids minimum de 100 g de Chair et Liquide Intervalaire (CLI), afin que le laboratoire puisse réaliser les différentes analyses, en respectant les critères des référentiels (Arrêté 293-19 et normes ISO d'essais), comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Nom commun (Français) de l'espèce	Nb. D'individus entiers / Unité (prélèvement)	Poids minimum des MB avec coquille / par prélèvement (Unité) (Quantité pour avoir min 100g de chair + liquide intervalvaire)
Moules	25 à 35	500 g
Huîtres	16 à 20	500 g
Palourde	25 à 35	(Quantité pour avoir min 100g de chair + liquide intervalvaire)
Coquilles Saint-jacques	25 à 35	
Couteau	16 à 25	
Pétoncle blanc	25 à 35	
Praire	16 à 20	
Patagos	45 à 65	
Mye commune	16 à 20	
Coque commune	45 à 65	
Telline (Donax spp)	50 à 80	
Autres coquillages	30 à 40	

OFFRE DE MICROBIOLOGIE

Unité : Microbiologie des aliments

Date : 07/05/2024

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai Maximum	
Recherche des Salmonella spp		NM ISO 6579-1 (2021)	1) Produits stables	a: 5-10 b: 4-10	14	160 (-) 250 (+)
Recherche de Listeria monocytogenes / Listeria Spp		NM ISO 11290-1 (2017)	(Laits en poudre, laits concentrés sucrés, Lait pour bébé, bouillons déshydratés, aliments pour animaux, aliments pour bétail déshydratés ou secs etc.)	8 -12	16	300 (-) 400 (+)
Dénombrement de Listeria monocytogenes / Listeria Spp		NM ISO 11290-2 (2017)		5-8	12	200(+) 150(-)
Dénombrement d' Escherichia coli β – glucuronidase positive. Technique de comptage des colonies à 44°C au moyen de 5-bromo-4-chloro-3-indolyl β-D-glucuronate		NM ISO 16649-2 (2007)		3-5	9	125
Dénombrement d' Escherichia coli β – glucuronidase positive. Technique du nombre le plus probable NPP.		NM ISO 16649-3 (2017)	2) Produits congelés ou surgelés* (Viandes et dérivés de viandes, produits de la pêche, glaces alimentaires, beurre, etc.)	3-5	9	125
Dénombrement des Entérobactéries (Enterobacteriaceae) Technique par comptage des colonies à 37°C.		NM ISO 21528-2 (2018)	3) Autres produits non stables à température de 1°C à 5°C	5-8	12	80
Dénombrement de staphylocoques à coagulase positive. Partie 1 : technique utilisant le milieu gélosé de Baird-Parker		NM ISO 6888-1 (2022)		5-8	12	100

FG1/PMQ11

P15/4

Dénombrement en anaérobiose des bactéries sulfito réductrices par comptage des colonies à 46°C		NM 08.0.125 (2012)	(Lait pasteurisé, crème fraîche, yaourts, beurre, fromages, Semi-conserves, charcuterie, Viande, etc.)	3) Fiche de demande d'essais :	3-5	9	80
Dénombrement de Clostridium perfringens . Technique par comptage des colonies à 37°C.		NM ISO 7937 (2009)		4) Quantité de l'objet d'essai : -Quantité représentative du lot de l'échantillon et suffisante pour la réalisation des essais selon la réglementation en vigueur.	5-8	12	150
Dénombrement des micro-organismes Partie1 : Comptage des colonies à 30°C par la technique d'ensemencement en profondeur		NM ISO 4833-1 (2023)	4) Coquillages vivants (Huîtres, Moules, Bigorneaux, couteaux, palourdes, etc.)	- pour coquillages : voir annexe 2 et 3-FG1.PMQ11.U.MA, coquillage vivant non ouvert avec coquille non abimée	5-8	12	80
Dénombrement des micro-organismes Partie 2 : Comptage des colonies à 30°C par la technique d'ensemencement en surface		NM ISO 4833-2 (2023)	5) Escargots vivants	- œufs : sans fissures minimum 5 /prélèvement (25/échantillons)	5-8	12	80
Dénombrement des coliformes - méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C		NM ISO 4832 (2008)	6) Aliment pour animaux	5) Température recommandée à la réception * :	3-5	9	80
Dénombrement des coliformes thermotolérants par comptage des colonies à 44°C.		NM 08.0.124 (2012)		- température ambiante (Inférieure à 40°C) pour les produits Stables	3-5	9	80
Dénombrement de Bacillus cereus présumé par comptage des colonies à 30°C		NM ISO 7932 (2021)		- inférieure à -15 °C, de préférence Inférieure à -18 °C, pour les produits congelés ou surgelés.	5-8	12	150
Dénombrement des Levures et moisissures par comptage des colonies à 25°C		NM 08.0.123 (2006)		- 1 à 8°C, pour les autres produits non stables	8-10	14	80
Détection de l'Enterobacter sakazakii (Cronobacter spp),		NM ISO/TS 22964 (2017)			5-8	12	80
Dénombrement de Campylobacter spp		NM ISO 10272-2 (2018)			5-8	12	500

Recherche et le dénombrement des coliformes — Technique du nombre le plus probable.	NM ISO4831 (2008)			5-8	12	80
---	----------------------	--	--	-----	----	----

Recherche des Vibrio spp. Potentiellement entéropathogènes Partie 1 : recherche de Vibrio parahaemolyticus et Vibrio cholerae	NM ISO / TS 21872-1 (2012)			8 -12	16	200(-) 500(+)
Dénombrement des Pseudomonas spp présumptifs	NM ISO 13720 (2013)			5-8	12	100
dénombrement des micro-organismes psychrotrophes	NM ISO 17410 (2007)			15-18	20	80
Dénombrement des bactéries lactiques (viande et produits à base de viande) à 30°C	NM 13721 (2006)			5-8	12	100
Dénombrement des Bactéries lactiques mésophiles. Comptage des colonies à 30°C.	NM ISO 15214 (2007)			5-8	12	100
- Contrôle de la stabilité	NM 08.0.144 (2004)	7- Conserves De poissons et Conserves Végétales	1) Emballage normal doit être : Non floche, non bombé, non fuité 2) Identification du prélèvement 3) Fiche de demande d'essai : 4) Quantité prélevée : Cinq individus par de fabrication 5) Température exigée à la réception : Température ambiante (inférieure à 40°C) pour les produits stables.	9	14	160 (Ph>4.5) 90 (Ph<4.5)

Dénombrement des Micro-organismes revivifiables : Comptage des colonies par ensemencement dans un milieu de culture nutritif gélosé (36±2)	NM ISO 6222 (2007)	8- Eaux d'alimentation humaine ou d'élevage non traitée (Eau de puits, Eau potable, eau de vivier, etc.)	1) Conditionnement : Emballage étanche non endommagé et hermétique 2) Identification du prélèvement 3) Fiche de demande d'essai : 4) Quantité prélevée : 1 à 2 litres 5) Température recommandée* : « -15°C » pour glace hydrique et 3± 2°C pour l'eau liquide.	5-8	12	80
Dénombrement des Micro-organismes revivifiables : Comptage des colonies par ensemencement dans un milieu de culture nutritif gélosé (22±2)	NM ISO 6222 (2007)			5-8	12	80
Recherche et dénombrement des Escherichia coli et des bactéries Coliformes Partie1 : méthode par filtration sur membrane	NM ISO 9308-1 (2019)			4-8	12	120
Recherche et dénombrement des spores de micro-organismes anaérobie sulfito-réducteurs (Clostridie) Partie2 : méthode par filtration sur membrane	NM ISO 6461-2 (2007)			4-8	12	150
Recherche et dénombrement des entérocoques intestinaux Partie2 : méthode par filtration sur membrane	NM ISO 7899-2 (2007)			4-8	12	120
Détection et dénombrement de Pseudomonas Aeruginosa par filtration sur membrane	NM ISO 16266 (2012)			4-8	12	150
Recherche et dénombrement des staphylocoques pathogènes : méthode par filtration sur membrane	NM 03.7.036 (2019)			4-8	12	150
Recherche de Salmonella spp dans l'eau	NM ISO 19250 (2012)	10- Glace hydrique 11-Eau minérale		5-8	12	200 (-) 300(+)

- Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle une partie ou la totalité des données concernées par les prestations Qu'il fournit sans avis préalable.
- Pour les essais quantitatifs (dénombrement), Les incertitudes de mesure sont mentionnées dans le rapport d'essais, suite à la demande du client et dans le cas d'un résultat tangent.
- les délais maximums fixés peuvent être dépassés en cas de :
1- surcharge de travail l (Arrivage important d'OE par exemple : importations et ou exportations importantes lors de période d'été, fin d'année, ramadan, enquêtes de sécurité et /ou salubrité, etc.). 2- sous-effectif (Départs en congé, en formation, fête, etc.).
3- jours fériés.

* : les objets d'essai (OE) réfrigérés ou congelés, qui ne satisfont pas la température recommandée au moment de leur réception, ne seront pas refusés. Cependant cette température enregistrée à l'arrivée sera mentionnée dans le rapport d'essai correspondant.

a : Lait en poudre, fromage et les cas d'Intoxications

b : produits autre que ceux mentionnés en a (-) : Résultat négatif, (+) : Résultat positif

OFFRE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE/MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE

Unité : Biologie moléculaire/Microbiologie alimentaire Date : 07/05/2025

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (Jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai num	
Hépatite A Norovirus GI Norovirus GII	PCR Qualitative en temps réel NM ISO/TS 15216-2/ IC 08.0.201: 2020	Fruits rouges : fraises, framboises, myrtilles, mûres....	- 1 unité supérieure ou égale à 250 g -Fruits rouges sans noyau frais. -Fruits rouges sans noyau Congelés. Les échantillons ne doivent pas être soumis à aucun traitement autre que le hachage, le découpage, le lavage, la décontamination et le conditionnement etc... -Transportés individuel pour chaque type de fruit en quantité suffisante dans leur emballage d'origine ou conditionnement stérile - Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible)	10	20	3800

			-Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire <u>Température recommandée à la réception *</u> : - inférieure à -15 °C, de préférence inférieure à -18 °C, pour les produits congelés ou surgelés. - 1 à 8°C, pour les produits frais			
Ecoli Producteur de shigatoxine	PCR qualitative en temps réel Méthode Interne MO/BM-MA/01 issues de l'ISO/CEN TS 13136-2016 modifiée basée sur la méthode du LNR LMAP/DGA L/Screening PCR STEC-al.2	Produits végétaux (Salades, Epinard)	- 1 unité supérieure ou égale à 250 g -Produits végétaux frais ou congelé. Les échantillons ne doivent pas être soumis à aucun traitement autre que le hachage, le découpage, le lavage, la décontamination et le conditionnement etc... -Transportés individuel pour chaque type de produits en quantité suffisante dans leur emballage d'origine ou conditionnement stérile - Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) -Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire Température recommandée à la réception * : - inférieure à -15 °C, de préférence inférieure à -18	3	10	400

			°C, pour les produits congelés ou surgelés. - 1 à 8°C, pour les produits frais			
--	--	--	---	--	--	--

- Tous les objets d'essai reçus après 12h00 AM seront traités le jour suivant.
- Dans le cas où l'objet d'essai comporte plusieurs essais à réaliser, le délai de réalisation sera allongé en fonction du nombre et de la nature des essais demandés.
- Les délais de réalisation des essais pourraient être allongés si la charge du travail au sein de l'unité est très importante.
- Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

N.B : A la demande du client, les règles de décision lui seront communiquées

OFFRE UNITE DE SEROLOGIE

Unité : Sérologie

Date: 30/04/2025

Nature des essais		Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai(Jours)		Tarifs (Dhs)
					Délai min	Délai max	
Exportation*	Recherche d'anticorps contre l'anémie infectieuse équine par Immunodiffusion en gélose (IDG)	 M 08.0.502/2008	Sang ou sérum	- Pour le Sang • Prélevé fraîchement sur tube sec stérile sans anticoagulant • Intégrité et identification des tubes • Absence d'hémolyse : (voir Classification des degrés d'hémolyse page 3/3)	4	6	65
	Recherche d'anticorps contre la Peste équine par ELISA de Compétition	 NM 08.0.519/2011 protocole du fabricant de la trousse					80
	Recherche d'anticorps contre la Morve par Fixation de complément (FC)	 OIE Manuel terrestre/2018 Chapitre 3.6.11					150
	Recherche d'anticorps contre la Dourine par Fixation de complément (FC)	 OIE Manuel terrestre/2021 Chapitre 3.6.3					120
	Recherche d'anticorps contre Trypanosoma evansi par Agglutination sur carte(CATT)	 OIE Manuel terrestre/2021 Chapitre 3.1.20					22
Importation	Reproduction	Recherche d'anticorps contre la Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (IBR) par ELISA	Sang ou sérum	-Pour le sérum • Prélevé aseptiquement sur des eppendorffs de 1.5 ml (ou plus), bien identifiés • Absence d'hémolyse : (voir Classification des	5	7	80
		Recherche d'anticorps contre la Brucellose par Epreuve à l'antigène tamponné (EAT)					22
		Recherche d'anticorps contre la Leucose Enzootique Bovine (LBE) par ELISA					80
	Engraissement	Recherche d'anticorps contre la Brucellose par Epreuve à l'antigène tamponné (EAT)			2	4	22

				degrés d'hémolyse page 3/3)			
		Recherche d'anticorps contre la Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (IBR) par ELISA pour les non vaccinés	NM 08.0.519/2011 + protocole du fabricant de la trousse		3	5	80

Nature des essais		Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai(Jours)		Tarifs (Dhs)
					Délai min	Délai max	
Diagnostic**	Recherche d'anticorps contre la Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (IBR) par ELISA	NM 08.0.519/2011 + protocole du fabricant de la trousse	Sang ou sérum	- Pour le Sang • Prélevé fraîchement sur tube sec stérile sans anticoagulant • Intégrité et identification des tubes • Absence d'hémolyse : (voir Classification des degrés d'hémolyse page 3/3) -Pour le sérum • Prélevé aseptiquement sur des eppendorffs de 1.5 ml (ou plus), bien identifiés	5	7	80
	Recherche d'anticorps Ig M contre la West Nile par ELISA						
	Recherche d'anticorps Ig G contre la West Nile par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Rhinopneumonie par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la fièvre aphteuse par ELISA						
	Recherche d'antigène de la maladie des muqueuses (MD / BVD) par ELISA						
	Recherche d'anticorps de la maladie des muqueuses (MD / BVD) par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Peste équine par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Chlamydie par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Leucose enzootique bovine par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Peste des petits ruminants par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre l'arthrite encéphalite caprine virale (CAEV) par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre le VisnaMeadi par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre la Leucose Enzootique Bovine (LBE) par ELISA						
	Recherche des anticorps contre la Chlamydie par Fixation de complément (FC)	NM 08.0.506/2011			7	10	150
	Recherche d'anticorps contre la Brucellose par Fixation de complément (FC)	NM 08.0.504/2011					

Recherche d'anticorps contre la Morve par Fixation de complément (FC)		OIE Manuel terrestre /2018 Chapitre 3.6.11	• Absence d'hémolyse : (voir Classification des degrés d'hémolyse page 3/3)			
Recherche d'anticorps contre la Dourine par Fixation de complément (FC)		OIE Manuel terrestre /2021 Chapitre 3.6.3				
Recherche d'anticorps contre l'anémie infectieuse équine par Immunodiffusion en gélose (IDG)		NM 08.0.502/2008				
Recherche d'anticorps contre l'arthrite encéphalite caprine virale (CAEV) par Immunodiffusion en gélose (IDG)		NM 08.0.532/2008		6	8	65
Recherche d'anticorps contre le VisnaMeadi Par Immunodiffusion en gélose (IDG)		NM 08.0.515/2008				
Recherche d'anticorps contre la Leucose Enzoootique Bovine (LBE) par Immunodiffusion en gélose (IDG)		NM 08.0.531/2008				
Recherche d'anticorps contre la Brucellose par Epreuve à l'antigène tamponné (EAT)		NM 08.0.503/2011		2	4	22

Nature des essais		Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai(Jours)		Tarifs (Dhs)
					Délai min	Délai max	
Diagnostic **	Recherche d'anticorps contre Mycoplasma galysepticum par ELISA	NM 08.0.519/2011 + protocole du fabricant de la trousse	Sang ou sérum	Mêmes critères pour le sérum et pour le sang	5	7	80
	Recherche d'anticorps contre mycoplasma meleagridis par ELISA						
	Recherche d'anticorps contre mycoplasma synoviae par ELISA						

*Informez le laboratoire 24h à l'avance pour planifier l'essai.

** Dans le cas où l'objet d'essai comporte plusieurs essais à réaliser; le délai de réalisation sera allongé en fonction du nombre et de la nature des essais demandés

N.B :

-A la demande du client, les règles de décision lui seront communiquées

-Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

CLASSIFICATION DES DEGRES D'HEMOLYSE



Sérums acceptables

Décision après
Centrifugation ↙ ↘

Sérums à refuser

Sérum acceptable si clarification

Sérum à refuser si non clarification

OFFRE UNITE PHYTOPATHOLOGIE

Unité : Phytopathologie

Date : 14/05/2025

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (Jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai min	Délai	
- Recherche d'antigènes du virus de la Tristeza des agrumes (CTV) par la méthode DAS-ELISA ; -Recherche d'antigènes du virus de la Sharka Plum Pox Virus (PPV) par la méthode DAS-ELISA ; -Recherche d'antigènes de la maladie bronzée de la tomate (TSWV) par la méthode DAS-ELISA (Plantes d'ornements) ; -Recherche d'antigènes du virus du fruit brun rugueux de la tomate (ToBRFV) par la méthode DAS-ELISA	- OEPP : PM 7/125 (1) -OEPP: PM 7/76 (5) - Protocole du fabricant du Kit	Feuilles, Fleurs Rameaux avec bourgeons, Fruit avec pédoncules	Matériel végétal frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 10 Feuilles, 4 Rameaux avec bourgeons ; - Conservés entre 4°C et 8 °C ; - Intégrité (Sac transparent scellé avec papier absorbant sec) ; - Identification claire et lisible.	2-3	4	200

- Recherche d'antigènes de la bactérie <i>Xylella Fastidiosa</i> (X.F) par la méthode DAS-ELISA.	- OEPP : PM 7/101 (1) -OEPP: PM 7/76 (5) - Protocole du fabricant du Kit	Feuilles, Fleurs Rameaux brandilles avec bourgeons, Fruit avec pédoncules	-Matériel végétal frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 15 grandes Feuilles ou 35 feuilles petites ,4 Rameaux avec bourgeons. - Conservés entre 4°C et 8 °C ; - Intégrité (Sac transparent scellé avec papier absorbant sec) ; - Identification claire et lisible.	2-3	4	200
- Recherche d'antigènes de la bactérie <i>Ralstonia Solanacearum</i> (R.S) par la méthode Immunofluorescence Indirecte.	- MO/PH/1 version 2 - Protocole du fabricant du Kit	Semence de Pomme de terre	-Tubercules frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 200 tubercules ; - Intégrité (Sac étanche) ; - Identification claire et lisible.	2-3	4	200
Détection de la bactérie <i>Ralstonia Solanacearum</i> (R.S) par la méthode PCR en temps réel	-PCR Qualitative en temps réel (OEPP / PM 7/21 (3)) -Protocole du fabricant du Kit	Semence de Pomme de terre	-Tubercules frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 200 tubercules ; - Intégrité (Sac étanche) ; - Identification claire et lisible.	2-3	4	1000
Détection du virus ToBRFV par la méthode PCR en temps réel	-ISF : Detection of infectious Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) in Tomato and Pepper Seed. ISHI-Veg., April 2024 -Protocole du fabricant du Kit	Feuilles, Fleurs Rameaux avec bourgeons, Fruit avec pédoncules	-Matériel végétal frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 10 Feuilles, 4 Rameaux avec bourgeons ; - Conservés entre 4°C et 8 °C ; - Intégrité (Sac transparent scellé avec papier absorbant sec) ; - Identification claire et lisible.	2-3	4	400
			Cas du sol :			

-Recherche de kystes de <i>Globodera</i> Spp. par Identification morphologique	MO/PH/2 Version 1	Sol, Tubercules	-Sol fin sans débris végétaux et cailloux ; - Min 1.5 kg ; - Conservés à une température inférieure à 35 °C ; - Sac transparent scellé ; - Identification claire et lisible. Cas des tubercules Tubercules frais sans signe de sénescence ou de dessèchement ; - Minimum 200 tubercules ; - Intégrité (Sac étanche) ; - Identification claire et lisible	2-3	4	250
- Recherche des Teliospores de carie de karnal sur blé (<i>Tilletia Indica</i>)	Méthode Interne : Test de lavage et identification morphologique	Semences et Graines	-Graines de blé tendre/blé dur - Min 10 kg ; - Conservés à une température ambiante ; - Sac transparent et scellé ; - Identification claire et lisible.	1-2	3j	250

OEPP : Organisation Européenne et Méditerranéenne Pour la Protection des Plantes

PM : Méthode Phytosanitaire

MO : Mode Opérateur

ISF : International Seed Federation

PH : Phytopathologie

* Les délais maximums fixés peuvent être dépassés en cas de :

- 1- surcharge de travail (enquête, arrivage important d'objets d'essais, etc.) ;
- 2- Sous-effectif (départ en congé, formation, etc.) ;
- 3- Jours fériés.

- Les objets d'essais reçus après 13h, au niveau de l'unité phytopathologie ne seront pas traités le jour même.

N.B : Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

OFFRE UNITE BIOLOGIE MOLECULAIRE /SANTE ANIMALE

Unité : Biologie Moléculaire

Date : 04/02/2026

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (Jours)*		Tarifs (Dhs)
				Délai minimum	Délai maximum	
Influenza aviaire A (Gène M)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Kit ID Gene™ Influenza A Duplex-IDVET  *Heine et al 2015	Cadavres	L'envoi des oiseaux vivants ou morts au laboratoire est à proscrire à l'exception des : • Oiseaux migrateurs, de compagnie ou de haute valeur génétique • Poussin pour contrôle à l'importation • Cadavres frais d'au moins 12 heures et ne présentant aucun signe de putréfaction • Sous double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement.	2	4	400
		Ecouvillons	• Ecouvillons nasaux, trachéaux ou cloacaux stériles • Sur oiseaux vivants (malades) minimum 5 à 10 écouvillonnages trachéaux et 5 à 10 écouvillonnages cloacaux par élevage. • Pour les oiseaux migrateurs et les oiseaux de compagnies ou de haute valeur génétique faire des écouvillonnages cloacaux • Conservés à +4°C			

			• Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement. • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)			
		Organes	Sur 5 oiseaux morts (malades sacrifiés ou cadavres frais) minimum prélever : • Trachée, Foie, Rate, Reins, sur des pots séparés. • Contenus intestinaux des 5 sujets en mélange dans un flacon. • Fèces • Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			

Influenza aviaire Génotype H5 H7 H9	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Monne et al 2008	Cadavres	L'envoi des oiseaux vivants ou morts au laboratoire est à proscrire à l'exception des : • Oiseaux migrateurs, de compagnie ou de haute valeur génétique • Cadavres frais d'au moins 12 heures et ne présentant aucun signe de putréfaction • Sous double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement.	3	5	400
	Slomka et al 2007 (H5)			3	5	400
	Slomka et al 2009 (H7)			3	5	400
	Panzarin et al 2021 (H9)	Ecouvillons	• Ecouvillons nasaux, trachéaux ou cloacaux stériles • Sur oiseaux vivants (malades) minimum 5 à 10 écouvillonnages trachéaux et 5 à 10 écouvillonnages cloacaux par élevage. • Pour les oiseaux migrateurs et les oiseaux de compagnies ou de haute valeur génétique faire des écouvillonnages cloacaux • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement. • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)			



		Organes	Sur 5 oiseaux morts (malades sacrifiés ou cadavres frais) minimum prélever : • Trachée, Foie, Rate, Reins, sur des pots séparés. • Contenus intestinaux des 5 sujets en mélange dans un flacon. • Fèces • Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
--	--	----------------	---	--	--	--



La pseudo peste aviaire (Maladie Newcastle) PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Wise et al 2004 Kit ID Gene™ NDV Duplex-IDVET 	Cadavres	• Cadavres frais d'au moins 12 heures et ne présentant aucun signe de putréfaction • Sous double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement	2	4	400
	Ecouvillons	• Ecouvillons nasaux, trachéaux ou cloacaux stériles • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)			
	Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Intestin, Cerveau, Foie, Rein, Cœur, Rate, Poumon, Trachée, Amygdale caecale. • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			

Fièvre catarrhale du mouton (Blue Tongue)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Orru et al, 2006/ Kit prêt à l'emploi	Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	2	7	400
		Semences	• Conservées et transportées dans l'azote liquide pour l'acheminement au laboratoire • Intégrité et bonne identification des paillettes (écriture lisible) • Ne doivent pas contenir de grosses particules de contamination, ni de traces de sang • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai (minimum 200 µl par éjaculat)			
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : Rate, nodules lymphatiques. • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec			

			• Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Fièvre catarrhale du mouton (Blue Tongue) Génotype 1 4 8	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Fernandez-Pinero et al, 2009	Sang sur anticoagulant	• Prélèvement fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	3	6	400
				3	6	400
				3	6	400
		Semences	• Conservées et transportées dans l'azote liquide pour l'acheminement au laboratoire • Intégrité et bonne identification des paillettes (écriture lisible) • Ne doivent pas contenir de grosses particules de contamination, ni de traces de sang • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai (minimum 200 µl par éjaculat)			

		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : Rate, nodules lymphatiques. • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Fièvre catarrhale du mouton (Blue Tongue) Génotype 3	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Lorusso et al, 2018	Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	3	6	400
		Semences	• Conservées et transportées dans l'azote liquide pour l'acheminement au laboratoire • Intégrité et bonne identification des paillettes (écriture lisible)			

			• Ne doivent pas contenir de grosses particules de contamination, ni de traces de sang • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai (minimum 200 µl par éjaculat)			
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : Rate, nodules lymphatiques. • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			

La peste des petits ruminants (PPR)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) C. Batten et al, 2010	Ecouvillons	• Ecouvillon conjonctival, Nasal, Buccal ou rectal • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rate, Foie, Cœur, Rein, Poumon, trachée, nodules lymphatiques, Ganglions mésentériques, Intestin. • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique)			

			• Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
Fièvre Aphteuse (3D)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Callahan et al, 2002		• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rate, Foie, Cœur, Rein, Poumon, trachée, Cerveau, nodules lymphatiques, Ganglion mésentérique, Intestin. • Tissu épithélial des aphtes ou vésicules • Mucus oropharyngien • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)	2	4	400
Fièvre Aphteuse (5UTR)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2013) Reid et al, 2003	Organes et Lésions		2	4	400
			• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé			

		Sang sur anticoagulant	• En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
Maladie hémorragique épizootique (EHDV)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Méthode interne	Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rate, Poumon, nodules lymphatiques • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)	2	4	400

Peste Equine	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Aguero et al, 2008	Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	2	4	400
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rein, Poumon, nodules lymphatiques, • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			

La fièvre du Nil Occidental (West Nile)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Jiménez-Clavero et al, 2006	Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	2	4	400
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Cœur, Rate, Foie, Rein, Intestin, Cerveau, Moelle épinière, liquide céphalo-rachidien • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			

Rhinopneumonie équine (Infection avec l'Herpesvirus-1 et -4)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Méthode interne	Ecouvillons	• Ecouvillons nasaux si présence des symptômes respiratoires • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			

		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rate, Foie, Rein, Thymus, Cerveau, Moelle épinière, liquide céphalo-rachidien, Placenta, Tissu fœtales • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Fièvre de la vallée du rift	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Drosten et al, 2002	Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé, prélevé durant la phase virémique de la maladie • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	2	4	400
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Rate, Foie, Cerveau, Avortons			



			• Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
--	--	--	--	--	--	--



Clavelée	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Balinsky et al, 2008	Ecouvillons+ Lésions	• Ecouvillons nasaux, buccaux ou oculaires stériles • Papules cutanées • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé, prélevé durant la phase virémique de la maladie ou 4 jour après la généralisation des lésions. • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Poumon, Ganglions lymphatiques • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) stérile et individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible)			

			• Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Capripox	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Bowden et al 2008	Ecouvillons+ Lésions	• Ecouvillons nasaux, buccaux ou oculaires stériles • Papules cutanées • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé, prélevé durant la phase virémique de la maladie ou 4 jour après la généralisation des lésions. • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Poumon, Ganglions lymphatiques			

			• Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) stérile et individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à - 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Dermatose Nodulaire Contagieuse (LSD)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Wolf et al 2021	Ecouvillons+ Lésions	• Ecouvillons nasaux, buccaux ou oculaires stériles • Papules cutanées • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé, prélevé durant la phase virémique de la maladie ou 4 jour après la généralisation des lésions. • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique) • Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			

			• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Poumon, Ganglions lymphatiques • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) stérile et individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à - 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélévés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Variole des camélidés (CamelPox)	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) G.Venkatesan et al 2012	Ecouvillons+ Lésions	• Ecouvillons nasaux, buccaux ou oculaires stériles • Papules cutanées • Conservés à +4°C • Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire • Bonne identification (écriture lisible)	2	4	400
		Sang sur anticoagulant	• Prélevé fraîchement sur tube EDTA (les tubes avec héparine sont refusés, causent des problèmes d'inhibition de la PCR) • Sang en bon état non coagulé, non hémolysé et non contaminé, prélevé durant la phase virémique de la maladie ou 4 jour après la généralisation des lésions. • En quantité suffisante pour l'exécution de l'essai, minimum 4 ml de sang • Intégrité et bonne identification des tubes (écriture lisible et numérotation des tubes dans l'ordre chronologique)			

			• Conservés à +4°C et acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Transporté sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
		Organes	• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures) : • Poumon, Ganglions lymphatiques • Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) stérile et individuel pour chaque type d'organes • Double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
Influenza aviaire A Génotype H1 H2 H3 H4 H6 H8	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Hassan et al, 2022	Cadavres	L'envoi des oiseaux vivants ou morts au laboratoire est à proscrire à l'exception des : • Oiseaux migrateurs, de compagnie ou de haute valeur génétique • Cadavres frais d'au moins 12 heures et ne présentant aucun signe de putréfaction • Sous double emballage propre et sec • Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible) • Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement • Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement.	4 4 4 4 4 4 4	6 6 6 6 6 6 6	400



H10			• Ecouvillons nasaux, trachéaux ou cloacaux stériles	4	6	
H11			• Sur oiseaux vivants (malades) minimum 5 à 10 écouvillonnages trachéaux et 5 à 10 écouvillonnages cloacaux par élevage.	4	6	
H12			• Pour les oiseaux migrateurs et les oiseaux de compagnies ou de haute valeur génétique faire des écouvillonnages cloacaux	4	6	
H13			• Conservés à +4°C	4	6	
H14			• Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement.	4	6	
H15			• Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire	4	6	
H16			• Bonne identification (écriture lisible)			
		Ecouvillons				
			• Sur 5 oiseaux morts (malades sacrifiés ou cadavres frais) minimum prélever :			
			• Trachée, Foie, Rate, Reins, sur des pots séparés.			
			• Contenus intestinaux des 5 sujets en mélange dans un flacon.			
			• Fèces			
			• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures)			
			• Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes			
			• Double emballage propre et sec			
			• Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible)			
			• Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement			
			• Conservés à - 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement			
			• Prélevés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
		Organes				

Influenza aviaire A Génotype N1 N2 N3 N4 N5 N6 N7 N8 N9	PCR Qualitative en temps réel NM.08.537 (2018) Hoffman et al 2016, James et al 2018, Hassan et al, 2022	Cadavres	L'envoi des oiseaux vivants ou morts au laboratoire est à proscrire à l'exception des :			
			• Oiseaux migrateurs, de compagnie ou de haute valeur génétique	4	7	400
			• Cadavres frais d'au moins 12 heures et ne présentant aucun signe de putréfaction	4	7	
			• Sous double emballage propre et sec	4	7	
			• Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible)	4	7	
			• Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement	4	7	
			• Conservés à - 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement.	4	7	
				4	7	
				4	7	
				4	7	
		Ecouvillons	• Ecouvillons nasaux, trachéaux ou cloacaux stériles			
			• Sur oiseaux vivants (malades) minimum 5 à 10 écouvillonnages trachéaux et 5 à 10 écouvillonnages cloacaux par élevage.			
			• Pour les oiseaux migrateurs et les oiseaux de compagnies ou de haute valeur génétique faire des écouvillonnages cloacaux			
			• Conservés à +4°C			
			• Acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement.			
			• Transportés sous régime de froid pour l'acheminement au laboratoire			
			• Bonne identification (écriture lisible)			
		Organes	Sur 5 oiseaux morts (malades sacrifiés ou cadavres frais) minimum prélever :			
			• Trachée, Foie, Rate, Reins, sur des pots séparés.			
			• Contenus intestinaux des 5 sujets en mélange dans un flacon.			
			• Fèces			
			• Organes frais prélevés le plus tôt possible après la mort de l'animal (Maximum 12 heures)			
			• Transportés dans un emballage (flacon ou sachet) individuel pour chaque type d'organes			
			• Double emballage propre et sec			
			• Intégrité (emballage étanche) et bonne identification (écriture lisible)			
			• Conservés à + 4°C si acheminés au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement			



			• Conservés à – 20°C si acheminés au laboratoire après les 24 heures qui suivent le prélèvement • Prélèvés en quantité suffisante pour l'essai (de préférence organes entiers)			
--	--	--	--	--	--	--

* Cette méthode est utilisée dans le cas d'un résultat à la limite de détection ou un résultat négatif dans une situation épidémiologique de forte suspicion d'Influenza Aviaire

- Tous les objets d'essai reçus après 12h00 AM seront traités le jour suivant.

- Dans le cas où l'objet d'essai comporte plusieurs essais à réaliser, le délai de réalisation sera allongé en fonction du nombre et de la nature des essais demandés.

- Les délais de réalisation des essais pourraient être allongés si la charge du travail au sein de l'unité est très importante.

- Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.

N.B : A la demande du client, les règles de décision lui seront communiquées



OFFRE UNITÉ : BACTÉRIOLOGIE ET PARASITOLOGIE ANIMALES

Unité : Bactériologie et parasitologie animales

Date : 7/5/2025

Nature des essais	Méthodes d'essai	Objet d'essai	Critères d'acceptabilité d'objet d'essai	Délais de remise du rapport d'essai (Jours)		Tarifs (Dhs)
				Délai num	Délai num	
Recherche Bactériologique de la Mérite Contagieuse Equine 	NM 08.0.557 (2013) Isolement et identification de <i>Tylorella equigenitalis</i> à partir de prélèvements génitaux d'équidés	ECOUVILLONS : <u>Chez l'étalon :</u> 1- liquide pré éjaculatoire 2-Urètre 3- Fourreau 4- Fosse Urétrale 5- Semence <u>Chez la jument :</u> 1-clitoris 2-sinus clitoridien 3- utérus 4-mucus vaginal 5-mucus cervico-vaginal	- Le laboratoire doit être prévenu au moins trois jours ouvrables avant l'arrivée des objets d'essai. - Les objets d'essais doivent être déposés le lundi-mardi ou mercredi. Qualité de L'échantillon : (Annexe 2) Les écouvillons doivent être : - Déposés en moins de 48 heures après leurs prélèvements. - Placés dans au moins 5ml d'un milieu de transport (Amies-charbon) dont la date de péremption n'est pas dépassée. - Transportés à l'abri de la lumière et sous couvert du froid. - Bien identifié (écriture lisible - site de prélèvement -etc.)	8	11	450/analyse

Recherche parasitologique de la Trichomonose Génitale Bovine (TGB)	Chapitre 2.4.16 Manuel terrestre de L'OIE 2017 Epreuves d'observation de l'agent la TGB : Tritrichomonas foetus (Examen microscopique direct)	<u>Chez le taureau :</u> - Lavage prépuce ou semence <u>Chez la vache :</u> - Lavage utérin <u>Chez l'avorton :</u> 1-Placenta et fluides placentaires 2-Contenu stomacal 3-Poumon et foie	Qualité de L'échantillon : 1-Prélevés par raclage, lavage ou par écouvillonnage de façon stérile. 2-Eviter les contaminations fécales. 3-De préférence dans un milieu de Transport - Prélèvements avec milieu de transport : * Acheminés au laboratoire en moins de 24 h à 48 h. - Prélèvements sans milieu de transport : * ils sont acheminés au laboratoire dans moins de 24 heures après prélèvement et à l'abri de la lumière. 4-<u>Le laboratoire doit être prévenu au moins trois jours ouvrables avant l'arrivée des objets d'essai.</u> 5-bien identifié (écriture lisible) Mode de conservation: - Entre 5°C et 38° et à l'abri de la lumière (TGB) - 4°C à 10°C et à l'abri de la lumière en absence du milieu de transport (CGB) Quantité : minimum 50ml pour les objets d'essai de lavage.	2	3	120/analyse
Recherche bactériologique de la Campylobacteriose génitale Bovine (CGB) (la Vibriose)	Chapitre 2.4.4 du manuel terrestre de l'OIE 2018 Isolement et identification de l'agent de la CGB : Campylobacter fetus subsp.venerealis		Mode de conservation: - Entre 5°C et 38° et à l'abri de la lumière (TGB) - 4°C à 10°C et à l'abri de la lumière en absence du milieu de transport (CGB) Quantité : minimum 50ml pour les objets d'essai de lavage.	6	11	500/analyse
Autopsie des oiseaux	Protocole d'autopsie et anatomie des volailles		Qualité de L'échantillon : -Œufs entiers non endommagés.	1	2	Volailles

	(Jean-luc Guerin et Cyril Boissieu ; ENV Toulouse)	-Œufs à couvrir incubés ou non -Oiseaux (animaux entier ou organes prélevés).	-Oiseaux vivants ou cadavres avec ou sans symptômes, n'ayant subi aucun traitement. -Les cadavres doivent être non putréfiés. -Les prélèvements doivent être pratiqués le plus tôt possible après la mort et de façon stérile. -Les échantillons doivent arriver au labo au maximum 3 jours après prélèvement. Conditionnement : Emballage propre et sec, bien identifié (écriture lisible). Sachet individuel pour chaque prélèvement d'organes conservé à 4°C. Quantité : - 10 Poussins au minimum pour les échantillons qui feront objet de recherche de Salmonella autre que Salmonella Pullorum Gallinarum -20 Poussins au minimum pour les échantillons qui feront objet de recherche de Salmonella Pullorum Gallinarum .			50/unité
Isolement, Identification, et sérotypage* des Salmonelles chez les oiseaux 	NM 08.0.550 (2009) Isolement et identification de tout sérovar ou des sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles chez les oiseaux.			4	9	Négatif : 300/analyse -Positif sans sérotypage : 400/analyse - Positif avec sérotypage : 700/analyse
Aspergillus fumigatus	Protocole de N.Hamet			5	9	120/analyse

- Isolement, Identification, et sérotypage* des Salmonelles (l'exception de Salmonella pullorum galinarum) dans l'environnement des productions animales	NM 08.0.549 (2009) Recherche par l'isolement et l'identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles dans l'environnement des productions animales	Rejets et effluents d'animaux (fumier, fientes, duvet, écouvillons, etc.) -Environnement des élevages (chiffonnettes, eaux d'abreuvoir, fonds de boîtes, papiers d'éclosion, etc.) -Ecouvillons cloacaux.	Qualité de L'échantillon : Tout prélèvement doit être réalisé dans les heures qui suivent l'apparition des symptômes. Conditionnement : Emballage adéquat propre et sec bien identifié (écriture lisible). Ecouvillons stériles. Quantité : Minimum 25g de matière fécale. Minimum 100ml d'eau. -20 Ecouvillons cloacaux des reproducteurs.	4	9	- Négatif : 300/analyse -Positif sans sérotypage : 400/analyse - Positif avec sérotypage : 700/analyse
-Autopsie des animaux autres que les oiseaux	-Procédures et techniques d'autopsie des ruminants (Pr Faouzi KICHOU, Juillet 2012 Département de pathologie et de santé publique vétérinaires, IAV Hassan II Rabat.	Animaux vivants ou cadavres.	Qualité de L'échantillon : -Animaux vivants ou cadavres avec ou sans symptômes, n'ayant subi aucun traitement d'antibiotiques au moins 10 jours avant prélèvement. -Les cadavres doivent être non putréfiés. -Les prélèvements doivent être pratiqués le plus tôt possible après la mort et de façon stérile.	1	2	- Gros animaux : 600/unité - Petits animaux : 300/unité
- Isolement, Identification, et sérotypage* des salmonelles chez les mammifères.	NM 08.0.551 (2010) Isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles chez les mammifères.	-prélèvements issus d'animaux (organes, lait, excréments mammaires, sécrétions génitales, etc.)	Qualité de L'échantillon : - le lait doit être acheminé au laboratoire en moins de 24h après prélèvement. Conditionnement : Emballage propre et sec, bien identifié (écriture lisible). Sachet /Tube stérile individuel pour chaque prélèvement d'organes conservé à 4°C.	5	9	- Négatif : 300/analyse -Positif sans sérotypage : 400/analyse - Positif avec sérotypage : 700/analyse

-Isolement et identification des Staphylocoques, E. Coli, Pseudomonas, Streptocoques, klebsielles et pasteurelles.	Techniques bactériologiques (TP de bactériologie) Département de microbiologie, Immunologie et maladies contagieuses IAV Hassan II.		Quantité : Minimum 1 animal (cadavre ou vivant). Minimum 25g de matière fécale. Minimum 10 ml pour les liquides. Minimum 100 g par organe	4	6	300 à 400/analyse
-Antibiogramme	NM 08.0.556 (2013): guide de réalisation des antibiogrammes par la méthode de diffusion en milieu gélosé.			1	2	120/analyse
Recherche de Campylobacter	NM ISO 10272-1 IC 08.0.131(2018) Methode horizontale pour la recherche et le denombrement de campylobacter spp.	-Contenu caecal -caecums	Qualité de L'échantillon : Les prélèvements doivent être pratiqués le plus tôt possible après la mort et de façon stérile. * Acheminés au laboratoire en moins de 24 h à 48 h. Transportés sous couvert du froid Conditionnement : Sachets ou flacons propres et sec bien identifié (écriture lisible). Ecouvillons stériles. Quantité : Minimum 50g de matière fécale. Minimum cinq caecaux (volailles adultes) et 10 caecaux (volailles jeunes)	4	6	Négatif :200/analyse -Positif : 500/analyse

Dénombrement de <i>Costridium perfringens</i> agent de L'Enterotoxémie	NM ISO 7937 (2009) – NM 08.0.105 Méthode horizontale pour le dénombrement de <i>Clostridium perfringens</i>	Intestins ligaturés	Qualité de L'échantillon : intestin ligaturé prélevé au maximum dans les 3 à 5 heures qui suit la mort de l'animal et acheminés au laboratoire dans les 24h. L'animal originaire du prélèvement n'ayant subi aucun traitement d'antibiotiques au moins 10 jours avant prélèvement. Conditionnement : Emballage propre et sec, bien identifié (écriture lisible). Conservé à 4°C. Quantité : au moins 100cm d'intestin.	4	5	300/analyse
- Recherche de piroplasmoses équine et bovine.	Manuel terrestre de l'OIE 2018.	Sang entier	Qualité de L'échantillon : -Fraîchement prélevé sur tube stérile avec anticoagulant. -Conservé entre 2 et 8°C. -Tube bien identifié (écriture lisible).	2	3	45/analyse
-Recherche d'Ehrlichia	Coloration May-Grunwald-Giemsa.			2	3	45/analyse
- Recherche de <i>Varroa Destructor</i> agent de la Varroase.	Manuel terrestre de l'OIE-2021 (modifié)	-Abeilles -Couvains	Qualité de L'échantillon : - voir annexe 3	2	3	60/analyse
Recherche de spores de <i>Nosema</i> spp.	Manuel terrestre de l'OIE (modifié)-2018	Abeilles	Conditionnement :	2	3	60/analyse

Recherche d'Acarapis Woodi agent de l'Acariose	Manuel terrestre de l'OIE- 2008 (modifié)		Emballage en papier ou en carton épais, ou en boîte en bois. Bien identifié (écriture lisible). Quantité :	2	3	60/analyse
Recherche de la Loque américaine et européenne par observation macroscopique.	Manuel terrestre de l'OIE -2018 (modifié)	-Couvains -larves	Voir annexe3	2	3	40/analyse

-Le laboratoire en tant que structure publique est tenu de déclarer aux autorités compétentes de son office de tutelle (ONSSA) une partie ou la totalité des données concernées par les prestations qu'il vous fournit sans avis préalable.



: **Analyse accréditée**

- Les objets d'essais doivent être déposés au laboratoire avant 14h 30;
- Les animaux (vivants ou cadavres) qui seront l'objet d'une autopsie et reçus après 14h30 seront traités le lendemain.
- Les objets d'essais doivent être accompagnés d'une fiche de demande d'essai soigneusement renseignée (toutes les rubriques de la fiche doivent être renseignées – écriture lisible)
- * : Sérotypage des salmonelles (voir Annexe 1) selon la batterie des sérums anti salmonella existante à l'unité, les sérotypes testés sont renseignés sur le rapport d'essai.
- Les délais maximums fixés peuvent être dépassés en cas de :
 - Surcharge de travail
 - Sous-effectif (congé, maladie, formation, etc.)

Annexe 1 : Les sérotypes de Salmonelles recherchées au niveau de l'unité BPA

Salmonella Pullorum-Gallinarum
Salmonella Enteritidis
Salmonella Typhimurium
Salmonella Senftenberg
Salmonella Dublin
Salmonella Infantis
Salmonella Virchow
Salmonella Haddar
Salmonella Heidelberg

Annexe 2 : **Essai métrite contagieuse équine**

- Le laboratoire doit être prévenu **au moins trois jours** ouvrables avant l'arrivée des objets d'essai.
- Les objets d'essais doivent être déposés le **lundi-mardi ou mercredi avant 14h**.
- Les objets d'essais acceptés au niveau du laboratoire sont des écouvillons de :
 - ❖ Chez l'étalon : Liquide pré éjaculatoire, Urètre, Fourreau, Fosse Urétrale et semences
 - ❖ Chez la Femelle : Clitoris, Sinus clitoridien, Utérus, Mucus vaginal et Mucus cervicovaginal
- Les écouvillons doivent être :

- Placés dans au moins 5ml d'un milieu de transport (Amies-charbon) dont la date de péremption n'est pas dépassée.
 - Déposés en moins de 48 heures après leurs prélèvements.
 - Transportés à l'abri de la lumière et sous couvert de froid.
 - Bien identifiés (écriture lisible, site de prélèvement, etc.).
- Les fiches de prélèvement soigneusement renseignées (date de prélèvement, motif de prélèvement, site de prélèvement, traitement antibiotique, etc.).

Annexe 3 : **Prélèvements destinés pour la recherche des maladies des abeilles**

- Les objets d'essais acceptés au niveau du laboratoire sont :
- **Couvain avec larves et nymphes** : Fragment de couvain d'au moins 20cm² non écrasé, préférentiellement prélevés les partis suspects, ou présentant un aspect non homogène.
 - **Larves** : larves malades ou fraîchement mortes suspectes d'être infectées (larves de couleur jaune-claire ou brune).
 - **Abeilles** : au moins 200 abeilles, les abeilles doivent être collectées aussi à l'extérieur de la ruche (problème d'orientation, mourante, difficulté de vol, etc.)



- Les objets d'essais doivent être déposés au laboratoire dans 48h au maximum après leurs prélèvements. et sous couvert de froid.
- Les fiches de prélèvement soigneusement renseignées (date de prélèvement, motif de prélèvement, lieu de prélèvement, suspicion etc.).

